

Image not found or type unknown



Garantie : vers qui me tourner ?

Par **lartistafred**, le **03/05/2009 à 13:21**

Bonjour,rnrnrnJ'ai acheté il y a quelques mois un piano electronique sur un site internet.rnrnrnLe piano est tombé en panne il y a peu, mais il est toujours sous garantie.rnrnrnL'administrateur du site où j'ai commandé le piano a semble-t-il eu des problèmes de santé et a fermé le site.rnrnrnVers qui et comment puis je me tourner pour faire jouer la garantie ?rnrnrnVers le constructeur du piano ?rnrnrnDe quelle façon, sachant qu'il n'y a pas de revendeurs proches de chez moi ?rnrnrnMerci par avance !